



FSU Oise

Compte-rendu du CSAD du 02-09-25

Présent-es pour l'administration : M. Butel IEN EI - Mme Guyot IEN EI - Mme SEIXAS IEN IO
- Mme Batteux-Baillon DAASEN - M. Obellianne DASEN - Mme Palfray IEN-A - Mme Hébral
DOS cheffe de division - Mme Fregard DOS 2nd degré - M. Stouder DOS 1er degré

Présent-es pour la FSU : Anaïs Pinocheau, Benoît Michelan, Sylvain Monsegu, Lise Marecaille,
Guillaume Moussier , Xavier Bulliard, Marielle Basanagas

Fsu 7

UNSA : 2

SGEN : 2

FO : 2

SNALC : 2

Déclarations liminaires : FSU - UNSA - SGEN - FO - SNALC

La FSU ajoute que les documents ont été envoyés tardivement (le dernier document 2h avant le début de l'instance). Certain-es délégués des personnels n'ont pas pu en prendre connaissance.

Réponses du Dasen aux déclarations liminaires :

Je conviens que les derniers documents sont arrivés tardivement, mais les constats 1er degré ont été finalisés le lundi soir et le mardi matin. Il serait difficile d'attendre plus pour décider les ouvertures de classes.

Par ailleurs nous sommes sur des opérations uniquement à l'ouverture. Il est en tout cas impossible de respecter les 8 jours de délai d'envoi des documents dans le cas précis du csad de rentrée.

Un GT école inclusive sera mis en place (sur l'ensemble des sujets de l'école inclusive dont la mise en place des PAS) à l'automne. Je rappelle la difficulté des notifications arrivées pendant l'été pour de nombreux élèves - nous avons besoin de quelques jours pour être prêts.

Sur la question des moyens je n'y reviens pas, malgré tout on améliore les taux d'encadrement (dans le 1er degré, c'est plus stable dans le 2nd degré). On a préservé encore beaucoup de situations dans des contextes assez favorisés de 15, 16, 18 élèves par classe en moyenne (dans des zones rurales, péri urbaines). La diversité des situations dans le département est passionnante mais compliquée à gérer. Je rappelle que nous avons décidé l'ouverture de 5 postes de remplaçants qui ont pu être préservés et on veut continuer comme ça chaque année de façon au moins équivalente.

J'ai moi aussi une pensée pour la collègue du Cantal.

FSU : Nous demandons à ce que les documents à l'avenir soient imprimés sur table comme cela a pu être fait par le passé.

Dasen : D'accord pour ceux de dernière minute.

1er degré

Le Dasen rappelle les éléments du csad de juin :

- 4 implantations : Frocourt / Bury / RPI75 / Ribécourt
- Rééquilibrage sur Gouvieux (Pompidou/Chaumont)
- annulation du retrait à Séraphine Louis Senlis

5 comptages étaient prévus pour cette rentrée.

La balance est 3 ETP en neutralisant 5 postes de RASED. Il s'agit d'une neutralisation des moyens non pourvus mais ces postes seront mis au mouvement 2026, donc à refinancer pour la rentrée suivante.

Au delà des 5 situations de comptage, 1 des 2 postes de chargés de mission au SEI (poste PE) était provisoire : sur rompus de temps partiel etc., donc la proposition est faite d'implanter un poste définitif.

Une sixième situation est apparue : Pont ste Maxence, primaire Ferry => Moyenne de 27.38 (ULIS compris), 26 sans les Ulis.

Une ouverture proposée ce qui laisse un solde de 2.

Deux situations sont considérées comme limites : Auneuil (25.5 de moyenne => prévision de 26.75 en juin) / Laversines (22.75 => 2 élèves de moins à la rentrée)

FSU : nous souhaitons revenir sur la situation de Boubiers : même si la moyenne a légèrement baissé, il une classe de 29 PSMS, un dossier MDPH en attente chez les MS - Nous demandons une vigilance sur l'école en cours d'année, que se passerait-il en cas d'inscription ? Nous demandons aussi un appui sur le traitement du dossier MDPH de cet élève dans ce contexte d'effectifs.

Dasen : À Creil Mitterrand (IPS de type REP), il serait peu raisonnable de ne pas ouvrir vu les effectifs (236).

Une ouverture est proposée.

À Pont Saint Maxence Ferry, l'inclusion va être compliquée à 27,38 de moyenne, l'IPS n'est que de 90, le transfert sur d'autres écoles n'est pas facile.

Ce ne sera peut-être que pour un an mais l'ouverture semble nécessaire.

À Crépy en Valois Prévert maternelle : nous ne proposons pas d'ouverture.

La FSU réintervient sur la situation de l'école Prévert en rappelant le contexte extrêmement difficile des arrivées en cours d'année incessantes l'an dernier et de leur impact sur l'équipe pédagogique. Des logements vont encore être livrés.

Dasen : À Peroy les Gombries école primaire, nous ne proposons pas d'ouverture.

La FSU réintervient sur la situation et rappelle qu'un local est disponible. Elle demande qu'une vigilance soit maintenue sur les deux situations de la circonscription de Crépy également.

Elle demande également un point de vigilance sur Fosseuse et Anserville.

Bilan 1er degré : 2 ouvertures de classe (école Mitterrand à Creil et école primaire Ferry à Pont Saint Maxence) et 1 ouverture de poste chargé de mission au SEI (gestionnaires PIAL, cela fera 2 gestionnaires PIAL à titre définitif en tout au niveau départemental).

FSU : Quelles sont les attributions de ce poste?

IEN EI : Il s'agit d'une gestionnaire des PIAL- le recrutement a été fait fin juin. Nous allons donc vérifier si ce sera une nomination à titre provisoire ou définitif.

Vote sur les propositions faites par le DASEN :

Contre 1 FO

Abstentions 9 FSU UNSA SGEN SNALC

2nd degré

Le DASEN rappelle les éléments du CSASD du mois de juin :

2 ouvertures ULIS à Chaumont et Lassigny

Ajustements du mois de juin nécessaires

DAASEN : ouverture de 5 divisions de 6e, 1 de 5e et 1 de 4e

3 fermetures 6e/5e/4e à Fernel / Monod / Maignelay-Montigny

Nouvelle situation : Collège de Marly à Ribécourt : ouverture 5e (livraison de logements sur la zone géographique).

1404 divisions au total

FSU : est-ce que tous les établissements qui ont demandé une rallonge l'ont obtenue ?

Est-ce qu'il reste des moyens ?

DAASEN/DASEN : Non mais tous ont obtenu une réponse (parfois oui mais pas toujours à la hauteur, parfois carrément non pour des raisons d'équité).

On peut encore regarder quelques situations mais très à la marge, avec des moyens restants très modestes, surtout quelques HSA.

DAASEN : lettres et mathématiques sont des disciplines en tension ainsi que l'enseignement professionnel

Il manque 20 ETP sur 14 000 enseignants collège et lycée dans l'académie d'Amiens.

Le DASEN indique que des efforts ont été faits sur des postes encore non pourvus dans les 10 jours avant la rentrée.

FSU : deux postes non pourvus ont été remontés lors de la pré-rentrée, à Bornel anglais et à George Sand Beauvais en italien

DAASEN : l'italien et l'anglais ne sont pas des disciplines en tension, la situation devrait se résoudre.

Questions diverses de la FSU Oise - 1er degré :

FSU : Combien de contractuel·les ont été appelé·es pour la rentrée 2025 ?

Dasen : Nous avons une autorisation de 10 contractuel·les.

Combien de collègues sont en CDI ? En CDD ? 4 CDisé·es

D'autres recrutements sont-ils prévus pendant l'année ? C'est une décision nationale puis rectorale, il y a une attention sur le schéma d'emploi, dès qu'il y aura une sous-consommation académique, on aura sans doute une dotation. On ira normalement au delà des 10 mais je ne sais pas combien ni quand.

Une radio locale annonce un taux de remplacement de 96,3% dans l'Oise. Pouvez-vous nous donner des précisions sur ces chiffres ?

Je ne sais pas d'où sort ce chiffre, je ne peux pas le confirmer. C'est un chiffre plus proche des taux de remplacement de Longue Durée dans le second degré. Les process et les saisies ont été améliorés, le taux de remplacement a été amélioré.

On vous redemandera donc les chiffres.

Combien de collègues de la liste complémentaire externe et de la liste complémentaire 3ème concours ont été appelé·es dans l'Oise ? Dans le reste de l'Académie ?

Liste complémentaire de 13 + 3 (17 recruté·es par le 3ème concours pour 20 places). Tout le monde a été appelé. Sur 16, 11 ont été appelé·es dans l'Oise

La FSU demande une nouvelle fois la règle d'appel sur la liste complémentaire (ordre d'appel et alternance ou non entre la liste externe et du 3e concours ?) car l'appel ne semble pas avoir été fait comme indiqué lors des dernières instances.

Il y a une seule liste complémentaire, les 3 collègues du 3ème concours sont passés dans la liste complémentaire générale.

Alors comment sont-ils et elles classé·es ?

Dasen : Je vais revoir avec la DEC pour clarifier la situation.

À l'issue du jury de titularisation, combien de PES 2024-2025 au total ont été licencié·es (Pes 100 et pes 50) ? Renouvelé·es (pes 100 et pes 50) ? Titularisé·es ?

IEN-A :

6 pes 100 licencié·es

19 renouvelé·es (12 PES 100, 7 PES 50)

143 titularisé·es

Beaucoup de dispositif d'aides sont mises en place qui fonctionnent lorsque les collègues s'en emparent

Combien de collègues convoqué·es au JET ont été titularisé·es ?

Je reviens vers vous avec l'information.

Comment les collègues renouvelé·es ou licencié·es peuvent-ils et elles avoir accès à l'avis détaillé du JET ?

Par la DEC, demande par courrier à consulter l'avis du jet.

Pouvez-vous faire une relance sur les possibilités d'inscription au PAF ?

C'est l'eafc qui gère, nous les avons relancés.

Quelle formation est prévue pour les nouvellement nommé·es en ASH ?

IEN-EI : 24 enseignant·es concerné·es

4 journées de formation = 24h, 2 jours en septembre, 1 en octobre, 1 en novembre

Formation menée par le pôle Ecole inclusive : connaissance des structures, profils d'élèves, comment évaluer les besoins des élèves, outils et démarches, ainsi qu'un accompagnement tout le long de l'année.

Quel logiciel est utilisé pour le calcul des distances/temps du domicile au lieu d'affectation ?

La FSU précise poser ces questions car elle est en désaccord avec les temps retenus pour considérer les trajets pour certaines affectations lointaines de collègues.

Dasen : C'est le même au niveau académique et dans les 3 départements. Les conditions de circulation peuvent jouer. Avant on utilisait Mappy...

FSU : Effectivement précédemment on nous avait répondu Mappy au trajet le plus court, mais là les horaires ne correspondent pas.

Dasen : On a obtenu 10 exeat pour la Somme cette année mais tous les collègues du Nord on sait que c'est compliqué en termes de trajet.

En cas de vacance d'un poste de direction après la phase des postes spécifiques, quelle est la procédure ? Comment un collègue de l'école peut-il ou elle se proposer de faire fonction et dans quel délai ?

IEN A : Il n'est pas question de faire un deuxième mouvement, beaucoup de délégations ont été reçues par cette année, nous sommes attachés à l'équité. Il y a des phases régulières d'étude des situations et on est obligé de le faire au fil de l'eau. Aujourd'hui il reste 15 collègues non affecté·es seulement, il y a eu un gros travail des services.

FSU : Oui mais pour revenir sur la question des délégations, justement pour qu'il n'y ait pas de mouvement dans le mouvement, il nous avait été répondu qu'on ne pouvait pas demander un poste précis de cette façon, donc comment clarifier les choses en permettant aux collègues de l'école de faire fonction avant tout si quelqu'un est volontaire ?

IEN-A : N'importe qui peut faire une demande de délégation. Quelqu'un de l'école n'est pas prioritaire sur le poste.

FSU : Il est nécessaire de clarifier la procédure. Est-ce un poste vacant mis à disposition de toutes et tous ?

IEN A : Il faut que les collègues sollicitent l'IEN. Nous ne voulons pas imposer des directions à des collègues. Ce sont les collègues qui font des demandes.

Dasen : on ne peut pas généraliser, ce sont des situations au cas par cas.

FSU : Il y a matière à généraliser sur la règle retenue. Nous demandons de clarification, notamment vis à vis des équipes, que le conseil des maîtres soit consulté en cas de vacance du poste de direction.

Dasen : C'est entendu.

Comment traitez-vous les demandes de délégation sur un poste précis qui peuvent vous être adressées par des collègues ?

La FSU insiste sur la différence entre une demande sur un poste précis et une demande de délégation pour quitter une école hors mouvement en cas de situation compliqué·e pour un·e collègue, ce devrait être ça une demande de délégation.

Le Dasen semble plutôt d'accord.

L'information sur l'inscription aux stages MIN 25-26 est-elle parvenue à toutes et tous les collègues ? Avez-vous reçu des candidatures ? Une relance est-elle possible ?

34 candidatures pour l'instant (+2 qui viennent d'arriver)

Réception des candidatures : dimanche 7 minuit, côté administration elles seront envoyées le 10 pour être traitées par l'eafc.

Avez-vous plus d'information sur le déploiement des plans Santé mentale, Égalité professionnelle, Plan filles-maths ? Nous pensons notamment :

- **aux 2 heures de sensibilisation que les directeurs et directrices sont censé-es délivrer à leurs collègues avant le 15 septembre dans le 1er degré. Quel impact sur la formation de proximité pour laquelle les 18h sont déjà fixées?**
- **aux temps de sensibilisation aux questions d'égalité professionnelle et sur les VSS et leur déploiement ?**
- **au recrutement des conseillers techniques santé mentale ?**

Dasen : Pour le plan santé mentale, en fin d'année dernière des documents ont été transmis en circonscription avec la philosophie générale, ce sont situations délicates que les enseignant·es ont l'habitude de repérer (mais aussi l'infirmier·e, l'assistant·e social·e, le ou la CPE pour aller vers les CMP, les soins en ville). Le protocole de santé mentale c'est organiser ce qui se fait déjà pour éviter les trous dans la raquette. L'enseignant·e est enseignant·e, pas professionnel·le de soin. Il ou elle peut repérer mais délègue à l'infirmière ou à d'autres personnels de santé.

FSU : C'est plus compliqué dans le 1er degré.

DASEN : On évalue, on transmet. Avec l'aide des psychologues scolaires (plutôt que CPC) et du CMPP dans le 1er degré. L'IEN est au courant du protocole.

La FSU souligne des manques particuliers en PsyEN sur certains territoires.

Pour le plan égalité professionnelle, cela a été évoqué au CSAA du mois de mai, une formation dans les mois à venir sous pilotage académique, donc les informations sont à venir.

Pour le plan filles / maths : quelque chose doit arriver dans les écoles et collèges. Des consignes rectORALES sont en réflexion ainsi que les modalités pratiques.

FSU : Cela va peser sur la direction d'école, les 2h seront prises sur quel temps ?

Dasen : L'idée c'est de le faire de la façon la plus réfléchi possible, nous avons attention aux contraintes que vous mentionnez justement.

Questions diverses de la FSU Oise - 2nd degré :

FSU : Avez-vous des précisions sur les modalités et le calendrier des groupes de travail relatifs au projet de cité scolaire à Chaumont en Vexin ?

DAASEN : C'est piloté par le rectorat.

Les 1ères réunions sur chaque site étaient uniquement financières et techniques.

Le projet devrait être effectif à la rentrée 2027.

La première réunion est prévue avant la fin de l'année scolaire avec l'équipe éducative pour présenter le projet.

FSU : Pouvez-vous nous donner des précisions sur la mise en place du "Plan Avenir" pour l'orientation dans l'Oise, notamment sur la formation des Professeurs Principaux ?

DAASEN : Ces formations se tiendront à partir de l'automne et concerneront les PP de 3^e.

FSU : Des recrutements de Psychologues de l'Éducation Nationale ont-ils été prévus pour soutenir les enseignant(e)s dans le cadre de ce Projet Avenir ?

DASEN : On attend les directives nationales mais pas d'optimisme niveau DASEN.

FSU : Quels sont les moyens en HSE/IMP disponibles dans l'Oise pour l'année scolaire 2025-2026 ?

DASEN :

Pour les collèges :

HSE : 13 665 HSE qui correspond à une baisse de 25 %

IMP: 467 IMP qui correspond à une baisse de 3%

Pas d'enveloppe HSE pour le RCD, seulement avec le PACTE

Le pacte reste le fil rouge

FSU : Les modalités de détachements de collègues du 1er degré pour enseigner le Français ou les Mathématiques en 6e/5e dans le cadre du Choc des Savoirs sont-elles maintenues cette année et bien respectées pour tous les personnels concernés ?

DASEN : Il y a moins de candidatures que l'an dernier. Affectation en priorité en 6e/5e mais pas exclusivement.

FSU : Combien de TZR et/ou contractuel·les reste-t-il de disponibles pour des suppléances de courtes ou moyennes durée ?

DASEN : ce n'est pas géré par la DSDEN donc pas de chiffres stables, quand on interroge le rectorat il y a 3 jours c'était 74 mais on ne sait pas comment ça a évolué depuis, ça bouge tout le temps.

Il y a presque 900 TZR pour l'académie, volume augmenté par le Recteur pour une meilleure couverture académique (800 auparavant).